

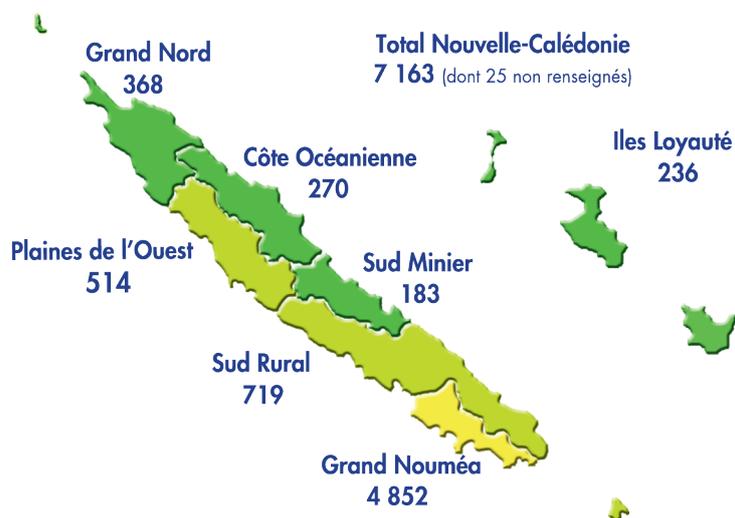
DEMANDE D'EMPLOI au cours du trimestre

Baisse de 8% du nombre de demandeurs d'emploi

Demandeurs d'emploi en fin de mois par commune et évolution de leur nombre en % entre le 2^{ème} trimestre 2016 et le 2^{ème} trimestre 2017



Demandeurs d'emploi en fin de mois par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre en % entre le 2^{ème} trimestre 2016 et le 2^{ème} trimestre 2017

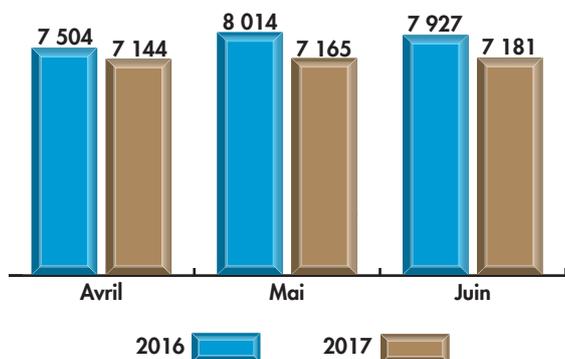


Demands d'emploi en fin de mois (DEFM) par commune (unité : nombre en moyenne mensuelle au 2^{ème} trimestre)

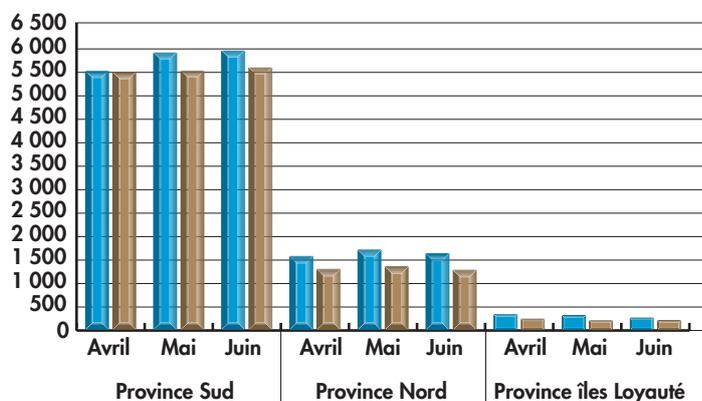
Commune	DEFM 2 ^{ème} trim.	Commune	DEFM 2 ^{ème} trim.	Commune	DEFM 2 ^{ème} trim.
Bélep	10	Kouaoua	34	Poindimié	120
Boulouparis	73	Koumac	165	Ponérihouen	58
Bourail	177	La Foa	124	Pouébo	44
Canala	89	Lifou	158	Pouembout	70
Dumbéa	916	Maré	33	Poum	34
Farino	20	Moindou	30	Poya	63
Hienghène	37	Mont-Dore	671	Sarraméa	25
Houaïlou	60	Nouméa	2 767	Thio	161
Ile des Pins	54	Ouvéa	66	Touho	55
Kaala-Gomen	49	Ouvéa	45	Voh	93
Koné	288	Païta	498	Yaté	55
Nouvelle-Calédonie			7 163 (dont 25 non renseignés)		

Demands d'emploi en fin de mois (DEFM) (unité : nombre)

En Nouvelle-Calédonie



Par province



7 163 individus sont recensés comme demandeurs d'emploi au 2^{ème} trimestre 2017 contre 7 815 en 2016. La baisse de la demande atteint 8% (soit en moyenne 652 individus de moins).

Toutes les provinces enregistrent une baisse de leur vivier. La province des îles Loyauté est prioritairement concernée (-26%) suivie des provinces Nord (-20%) et Sud (-4%). Au niveau communal un accroissement modéré de la demande d'emploi apparaît dans six communes, dont Nouméa (+3% soit +70 demandeurs) et Koumac (+8% soit +12 demandeurs).

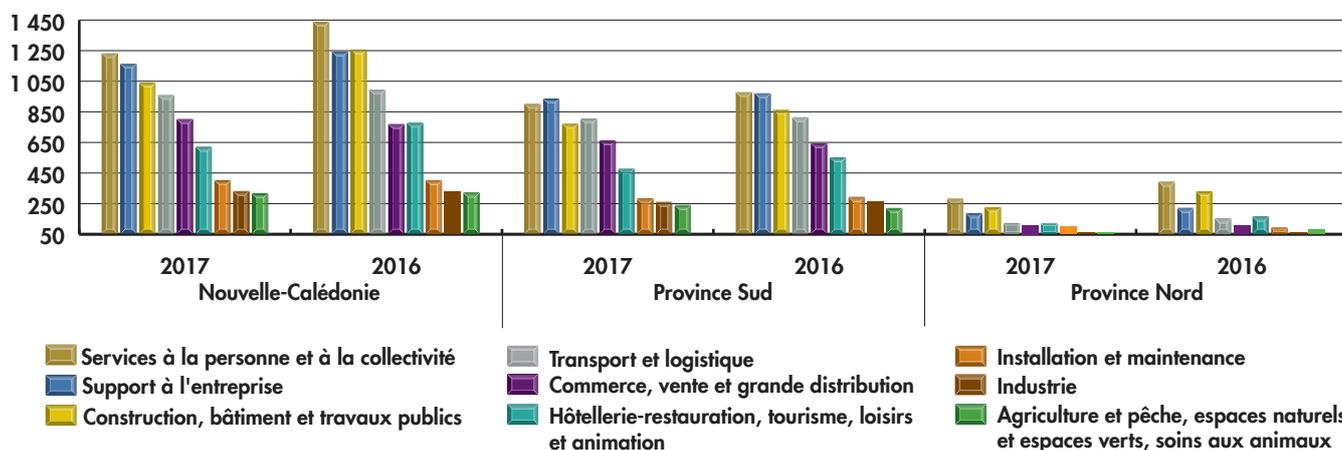
Quel que soit le genre ou l'âge, les viviers se sont réduits par rapport au 2^{ème} trimestre 2016. Concernant les niveaux de formation, seule la population des diplômés de niveau Bac +2 a augmenté.

Profil des demandeurs d'emploi

	2016	2017	TENDANCE	Évolution (en %)
GENRE				
FEMME	4 154	3 827	↘	-8%
HOMME	3 661	3 336	↘	-9%
TRANCHE D'ÂGE				
MOINS DE 20 ANS	320	280	↘	-13%
20-24 ANS	1 420	1 307	↘	-8%
25-29 ANS	1 446	1 361	↘	-6%
30-34 ANS	1 217	1 082	↘	-11%
35-39 ANS	1 019	937	↘	-8%
40 ANS ET +	2 393	2 197	↘	-8%
NIVEAU DE FORMATION ATTEINT				
Aucun diplôme ou non communiqué	2 750	2 367	↘	-14%
CAP/BEP	2 440	2 202	↘	-10%
BAC	1 847	1 808	↘	-2%
BAC+2	430	450	↗	5%
BAC+3 ET 4	217	215	↘	-1%
BAC+5 ET PLUS	131	121	↘	-8%

-17% de demandeurs dans le domaine de la « Construction, bâtiment et travaux publics »

Comparaison de la répartition des demandeurs d'emploi par domaine et province entre le 2^{ème} trimestre 2017 et le 2^{ème} trimestre 2016 (unité : nombre)



A l'échelle du territoire, les domaines où les demandeurs sont habituellement plus nombreux, bénéficient de la baisse du nombre d'individus en recherche d'emploi. Ainsi, les domaines de la « Construction, bâtiment et travaux publics » (-217 individus), des « Services à la personne et à la collectivité » (-205), de l'« Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » (-157) et du « Support à l'entreprise » (-80) ont perdu entre 20% et 6% de leur vivier par rapport au 2^{ème} trimestre 2016.

La baisse des effectifs dans ces quatre domaines est constatée dans les trois provinces, avec des pertes plus importantes en province Nord dans les domaines de la « Construction, bâtiment et travaux publics » et des « Services à la personne et à la collectivité ».

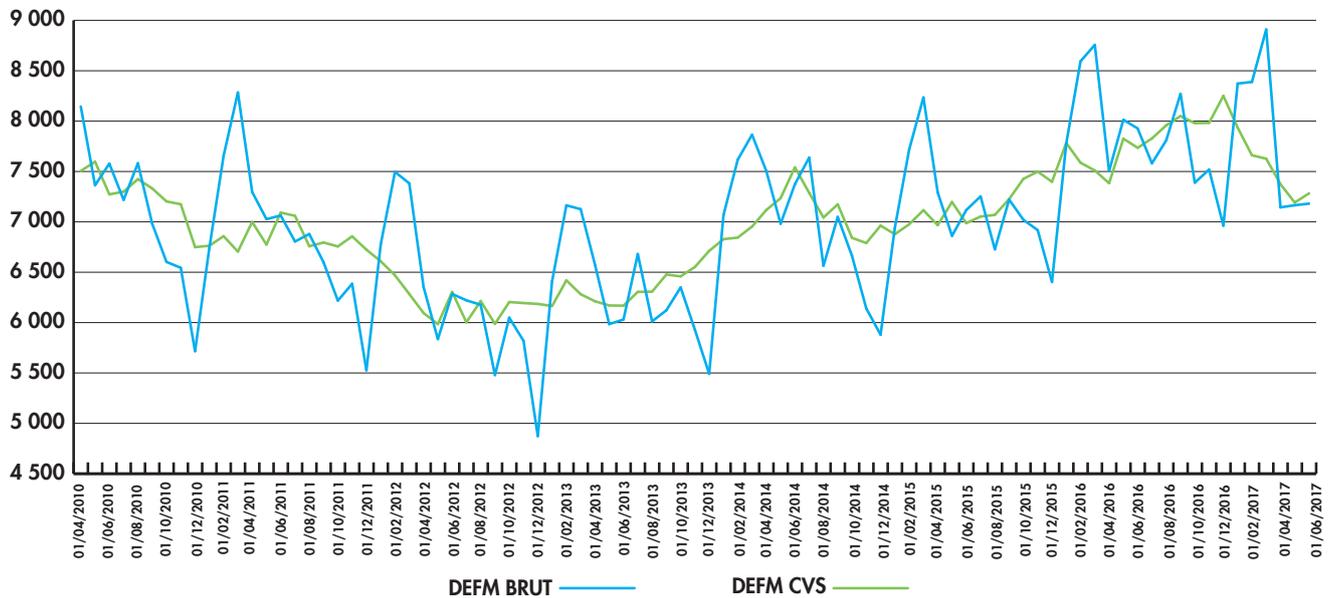
Les volumes de demandeurs sont relativement stables dans les autres domaines professionnels, seul le domaine de « Commerce, vente, grande distribution » enregistre une hausse des individus en recherche d'emploi dans les trois provinces.

TOP 10 des métiers les plus demandés

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier*	Province Sud	Niveau requis par le métier*	Province Nord	Niveau requis par le métier*	Province des Iles Loyauté	Niveau requis par le métier*
Secrétariat (363 individus)	IV	Secrétariat (282 individus)	IV	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (72 individus)	-	Nettoyage de locaux (12 individus)	-
Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (295)	-	Manutention manuelle de charges (227)	-	Secrétariat (69)	IV	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (12)	-
Manutention manuelle de charges (259)	-	Conduite et livraison par tournées sur courte distance (215)	-	Assistance auprès d'enfants (67)	V	Secrétariat (11)	IV
Services domestiques (251)	-	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (209)	-	Services domestiques (65)	-	Comptabilité (8)	IV
Conduite et livraison par tournées sur courte distance (248)	-	Services domestiques (179)	-	Nettoyage de locaux (47)	-	Manutention manuelle de charges (8)	-
Assistance auprès d'enfants (234)	V	Mise en rayon libre-service (177)	-	Conduite d'engins de terrassement et de carrière (46)	V	Maçonnerie (7)	V
Mise en rayon libre-service (227)	-	Accueil et renseignements (175)	IV	Mise en rayon libre-service (43)	-	Mise en rayon libre-service (6)	-
Nettoyage de locaux (220)	-	Assistance auprès d'enfants (161)	V	Maçonnerie (37)	V	Mécanique automobile (6)	V
Accueil et renseignements (215)	IV	Nettoyage de locaux (160)	-	Accueil et renseignements (35)	IV	Opérations administratives (6)	VI
Maçonnerie (181)	V	Magasinage et préparation de commandes (157)	-	Conduite et livraison par tournées sur longue distance (33)	-	Service en restauration (6)	V
						Assistance auprès d'enfants (6)	V
						Entretien des espaces verts (6)	-
						Services domestiques (6)	-

*Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

Évolution 2010-2017



A court terme, la baisse de la demande d'emploi par rapport à la même période l'an passé est confirmée par les données désaisonnalisées. Globalement, il s'agit du volume de demandeurs inscrits auprès des services de placement le plus bas depuis le 3^{ème} trimestre 2015. L'analyse des données sur douze mois glissants montre une tendance de long terme qui tend vers un accroissement de la demande d'emploi. Cependant, les résultats positifs de ce 2^{ème} trimestre 2017 permettent de prédire une stabilisation voire une baisse de la demande au 3^{ème} trimestre 2017.

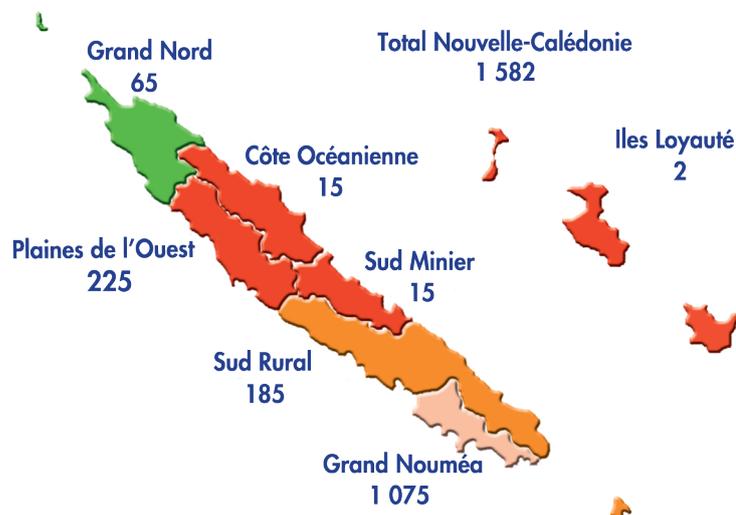
OFFRE D'EMPLOI au cours du trimestre

Nouveau record : le volume d'offres d'emploi le plus bas depuis 2010

Nouvelles offres d'emploi (NOE) par commune et évolution de leur nombre en % entre le 2^{ème} trimestre 2016 et le 2^{ème} trimestre 2017



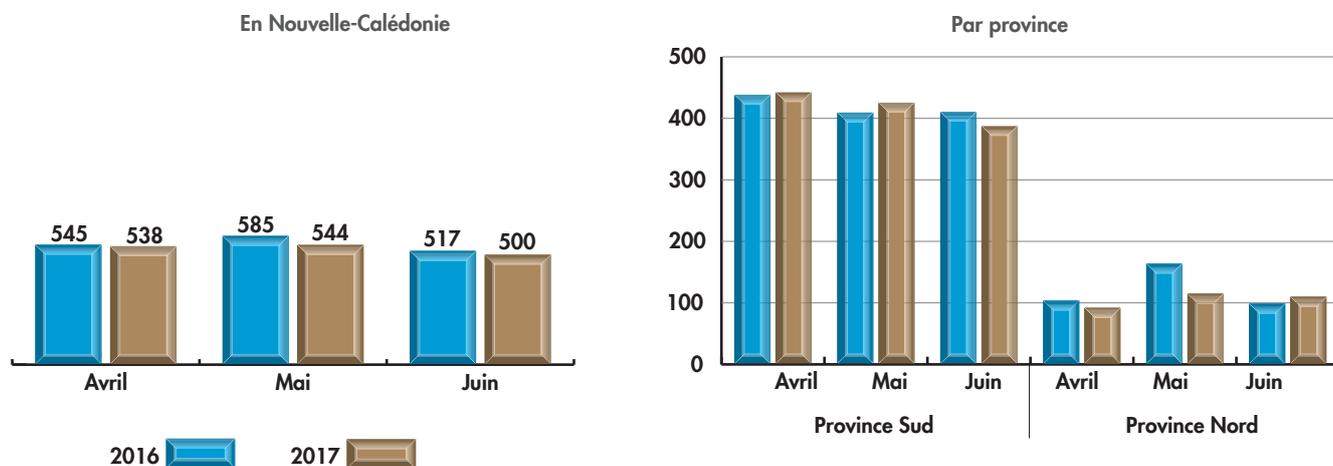
Nouvelles offres d'emploi (NOE) par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre en % entre le 2^{ème} trimestre 2016 et le 2^{ème} trimestre 2017



Nouvelles offres d'emploi en fin de mois (NOE) par commune (unité : nombre de postes en cumul au 2^{ème} trimestre)

Commune	NOE 2 ^{ème} trim.	Commune	NOE 2 ^{ème} trim.	Commune	NOE 2 ^{ème} trim.
Bélep	3	Kouaoua	1	Poindimié	5
Boulouparis	13	Koumac	28	Ponérihouen	2
Bourail	46	La Foa	55	Pouébo	4
Canala	9	Lifou	0	Pouembout	23
Dumbéa	85	Maré	0	Poum	14
Farino	1	Moindou	1	Poya	12
Hienghène	6	Mont-Dore	69	Sarraméa	6
Houaïlou	5	Nouméa	839	Thio	14
Ile des Pins	8	Ouvéa	3	Touho	2
Kaala-Gomen	13	Ouvéa	2	Voh	115
Koné	75	Païta	82	Yaté	41
Nouvelle-Calédonie			1 582		

Nouvelles offres d'emploi (unité : nombre)



Par rapport au 2^{ème} trimestre 2016, le nombre d'offres d'emploi recensé auprès des services de placement, a diminué de 4% (-65 postes). Ce volume devient le plus bas enregistré à cette période de l'année, depuis 2010.

Cette diminution du nombre de postes offerts est entraînée par les provinces Nord (-14% soit -50 postes) et îles Loyauté (-67% soit -4 postes). La province Sud, quant à elle, stabilise son volume d'offre d'emploi (-3 postes).

En province Nord, toutes les entités territoriales (ETH)¹ sont concernées par la baisse du nombre de postes offerts, à l'exception du Grand Nord (+10 postes). La zone des Plaines de l'Ouest est la plus impactée (-27 postes) principalement du fait de la réduction des besoins industriels sur la commune de Voh sur des métiers relatifs à la « maintenance manuelle de charges », au « soudage manuel » et à la « réalisation et montage en tuyauterie ».

Le nombre de contrats proposés en CDI a augmenté dans toutes les provinces de Nouvelle-Calédonie (+8%) alors que le nombre de contrats de courte durée a diminué.

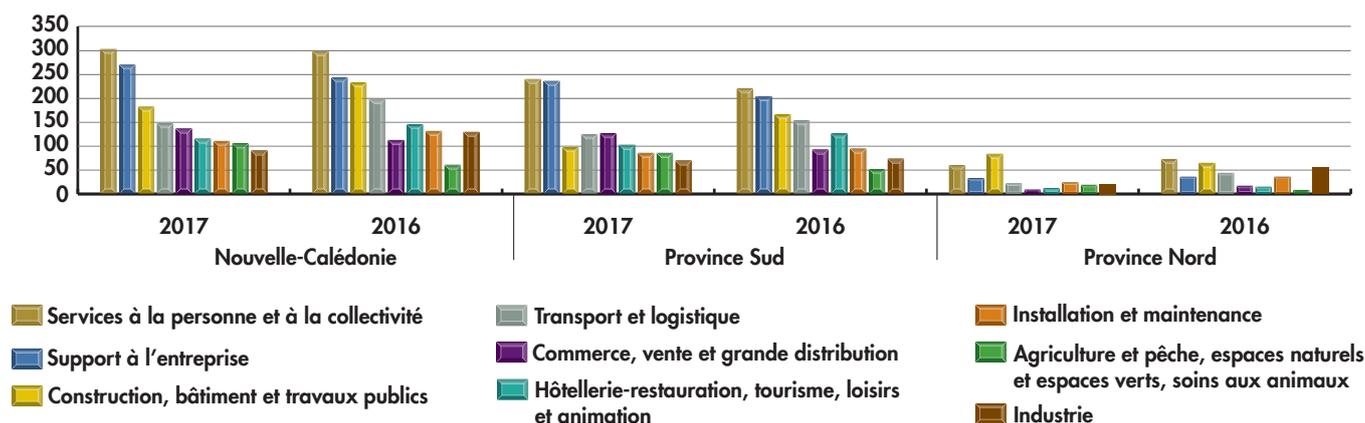
¹ Voir définition des entités territoriales (ETH) homogènes en fin de document.

Profil des offres d'emploi

	T2 2016	T2 2017	TENDANCE	Évolution en %
TYPE DE CONTRAT				
CDD	1 006	933	↘	-7%
CDI	403	437	↗	8%
Autres	238	212	↘	-11%
DURÉE DE CONTRAT				
Temps complet	1 401	1 315	↘	-6%
Temps partiel	246	267	↗	9%

Réduction des besoins dans 5 domaines professionnels

Comparaison de la répartition des offres d'emploi par domaine et province entre le 2^{ème} trimestre 2017 et le 2^{ème} trimestre 2016 (unité : nombre)



Au 2^{ème} trimestre 2017, 5 domaines professionnels proposent moins d'offres d'emploi qu'à la même période l'an passé² :

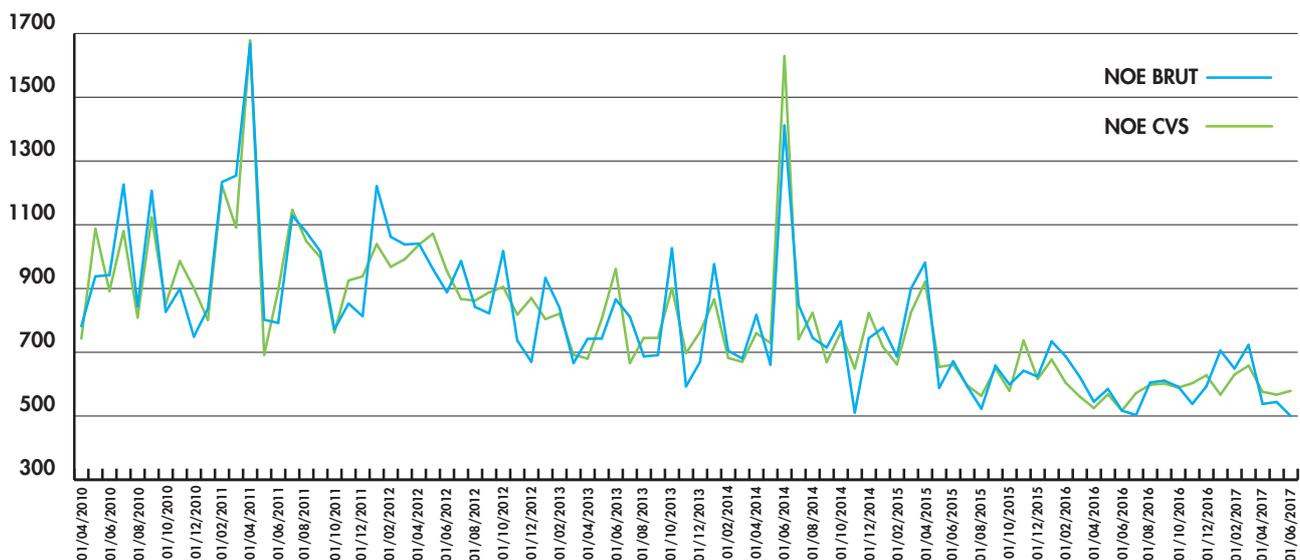
- l'« Industrie » (-30% soit -39 postes), touchée par la diminution des besoins sur les métiers de « Soudage manuel » (-17) et de « Réalisation et montage en tuyauterie » (-15) principalement en province Nord.
- le « Transport et logistique » (-26% soit -51 postes), qui enregistre une forte diminution d'offres d'emploi sur la « Manutention manuelle de charges » (-64).
- la « Construction, bâtiment et travaux publics » (-22% soit -51 postes), qui perd quant à lui 56 postes sur le métier de la « Maçonnerie » essentiellement en province Sud.
- l'« Hôtellerie-restauration tourisme loisirs et animation » (-20% soit -30 postes) où la demande a été moins importante sur les métiers de « Personnel polyvalent en restauration » (-16) et de « Personnel de cuisine » (-10).
- l'« Installation et maintenance » (-16% soit -21 postes), impactée par la baisse des métiers de la « Maintenance des bâtiments et des locaux » (-17), principalement en province Nord.

TOP 10 des métiers les plus offerts

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier*	Province Sud	Niveau requis par le métier*	Province Nord	Niveau requis par le métier*	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier*
Sécurité et surveillance privées (51 postes)	V	Manutention manuelle de charges (45 postes)	-	Montage de structures métalliques (24 postes)	V	Enseignement général du second degré (1 poste)	II
Manutention manuelle de charges (45)	-	Sécurité et surveillance privées (41)	V	Préparation du gros oeuvre et des TP (21)	-	Développement local (1)	III
Comptabilité (42)	IV	Comptabilité (39)	IV	Conduite d'engins terrassement [...] (17)	V		
Préparation du gros oeuvre et des TP (40)	-	Assistance auprès d'adultes (36)	V	Maçonnerie (12)	V		
Secrétariat (37)	IV	Enseignement des écoles (32)	II	Enseignement général du second degré (11)	II		
Assistance auprès d'adultes (36)	V	Secrétariat (31)	IV	Conduite d'installation [...] prod. électrique (10)	IV		
Enseignement des écoles (34)	II	Entretien des espaces verts (28)	V	Sécurité et surveillance privées (10)	V		
Montage de structures métalliques (30)	V	Personnel de cuisine (27)	II	Développement local (8)	III		
Entretien des espaces verts (30)	V	Personnel de caisse (22)	V	Conduite et livraison [...] longue distance (7)	-		
Personnel de cuisine (30)	V	Aide agricole de prod. légumière végétale (21)	-	Soins infirmiers généralistes (6)	II		
				Conduite d'engins déplacement charges (6)	-		
				Personnel polyvalent services hospitaliers (6)	V		
				Secrétariat (6)	IV		

* Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

Évolution 2010-2017



Pour la première fois depuis 2010, l'analyse des données désaisonnalisées du 2^{ème} trimestre, montre un accroissement du nombre d'offres d'emploi à cette période de l'année. Mais la tendance globale reste une diminution du volume d'offres d'emploi, qui devrait se poursuivre au prochain trimestre.

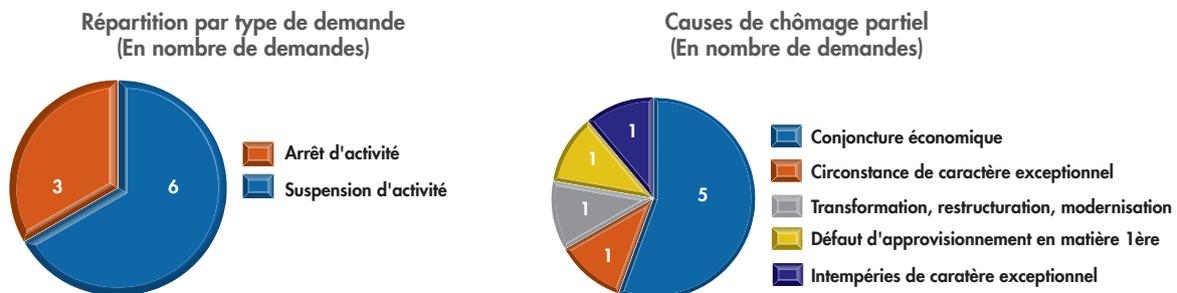
QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (Source : Direction du Travail et de l'Emploi (DTE))

CHÔMAGE PARTIEL AU 2^{ème} TRIMESTRE 2017

Qu'est-ce que le chômage partiel ?

L'article Lp 442-1 du code du travail définit très précisément le chômage partiel, comme étant la situation dans laquelle se trouvent les salariés « **qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de revenu imputable soit à la fermeture temporaire de l'établissement qui les emploie, soit à la réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée habituelle de travail.** »

La DTE a traité 9 demandes de chômage partiel au cours du 2^{ème} trimestre 2017 soit 2 de plus qu'à la même période l'an passé. Toutes ces demandes ont été acceptées. Elles concernent 6 suspensions d'activité et 3 arrêts d'activité. Elles ont touché 46 salariés exerçant principalement dans le secteur de la « Construction » (3 dossiers) de l'« Hébergement et restauration » (2 dossiers) et des « Industries manufacturières ». La conjoncture économique est de nouveau le principal élément déclencheur.



TRAVAIL TEMPORAIRE AU 2^{ème} TRIMESTRE 2017

Qu'est-ce que le travail temporaire ?

« Il ne peut être fait appel aux salariés temporaires que pour l'exécution de tâches temporaires dénommées « missions » et seulement dans les cas suivants (art. Lp. 124-5). Cas de recours autorisés :

- Remplacement d'un salarié :
 - en cas d'absence temporaire ou de suspension de son contrat de travail sauf si l'absence ou la suspension est supérieure à 6 mois ;
 - dans l'attente de la prise de fonction d'un nouveau salarié après le départ définitif d'un autre salarié ;
- Travaux urgents ;
- Surcroît exceptionnel et temporaire d'activité.»

Quel que soit le secteur, le nombre d'entreprises ayant recours à des contrats de travail temporaires continue de baisser au 2^{ème} trimestre 2017. 396 structures, en moyenne, ont utilisé cette mesure contre 442 à la même période l'an passé (-10%). Malgré cette baisse, le secteur du « Transport »³ voit son nombre de contrats en équivalent temps plein augmenter (+3%) et, de ce fait, son taux de consommation⁴ de travail temporaire s'accroître : passant de 5 contrats à 6 contrats par entreprise par rapport au 2^{ème} trimestre 2016.

Pour le secteur « SHBCRA »⁵, la baisse du nombre d'entreprises utilisatrices et du nombre d'équivalent temps plein (-19%) n'a pas réduit son taux de consommation (soit 11 contrats contre 8). A l'inverse, le taux de consommation du « BTP »⁶ diminue (soit 7 contrats par entreprise contre 8) et celui du « Commerce »⁷ se stabilise (soit 3 contre 3). Les premiers consommateurs de travail temporaire restent les secteurs « SHBCRA » et « BTP ».

³Secteur Transport = Transports, maintenance mécanique

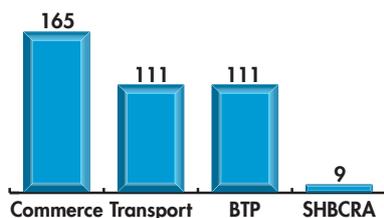
⁴Rapport entre le nombre d'équivalents temps plein et le nombre d'entreprises consommatrices.

⁵Secteur SHBCRA = Santé, hôtels, bars, cafés, restaurants, agriculture

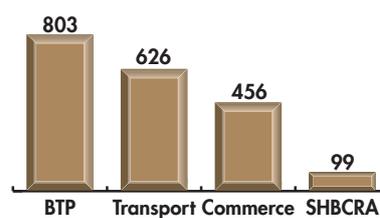
⁶Secteur BTP = BTP, mines et carrières, scieries

⁷Secteur commerce = Commerce, banques, assurances, ateliers de couture, bureaux administratifs, gens de maison

Moyenne du nombre d'entreprises utilisatrices



Nombre d'équivalents temps plein



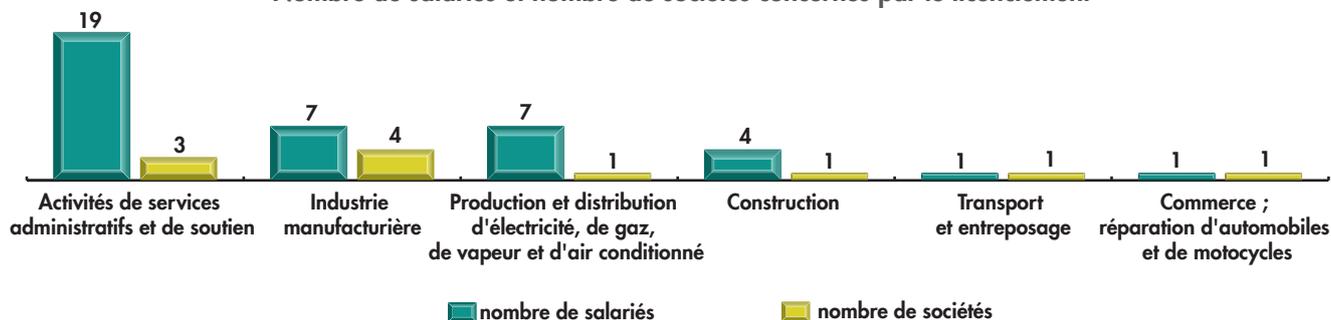
LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE AU 2^{ème} TRIMESTRE 2017

Qu'est-ce que le licenciement économique ?

« Le licenciement pour motif économique est sans relation avec la personne du salarié et doit être justifié par les difficultés économiques, la réorganisation, ou la cessation des activités de l'entreprise. Le motif doit être réel et sérieux. La procédure mise en œuvre par l'employeur est différente selon qu'il s'agit du licenciement d'un ou de plusieurs salariés dans une même période de 30 jours (Art.Lp.122-13 et Lp.122-14 du code du travail). »

Au 2^{ème} trimestre 2017, le nombre d'entreprises ayant eu recours au licenciement économique a augmenté. Ainsi, 11 entreprises, présentes dans 6 secteurs d'activité ont procédé à des licenciements contre 3 à la même période l'an passé. De ce fait, 39 salariés ont perdu leur emploi au cours de ce trimestre (contre 5 en 2016). Le secteur de la « Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » présente le taux de licenciements par entreprise le plus important avec 7 salariés licenciés par une seule entreprise. Ce secteur n'avait pas eu recours au licenciement au 2^{ème} trimestre 2016.

Nombre de salariés et nombre de sociétés concernés par le licenciement



TRAVAIL DES SALARIÉS ÉTRANGERS AU 2^{ème} TRIMESTRE 2017

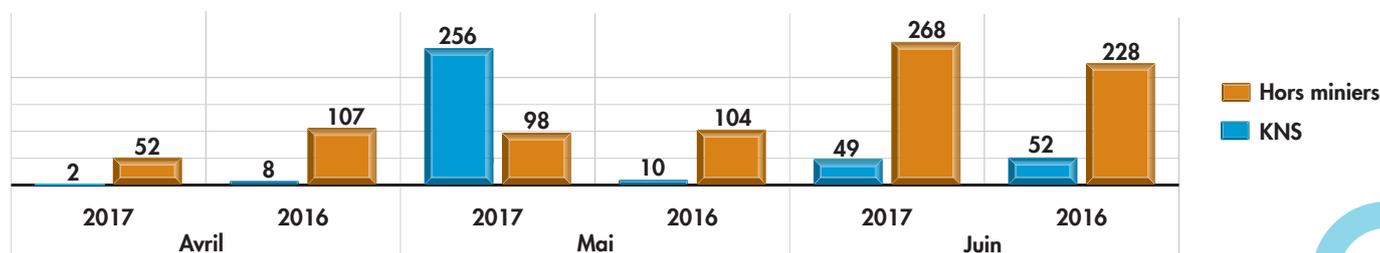
Qui sont les salariés étrangers ?

Tout ressortissant ne possédant pas la nationalité française, y compris les ressortissants de l'Union Européenne.

725 autorisations de travail ont été acceptées au 2^{ème} trimestre 2017 (+42%).

Le volume d'autorisations « hors Minier » a diminué de 5% par rapport au 2^{ème} trimestre 2016, alors que celui de KNS a été multiplié par 4,4 (soit +237 autorisations).

Nombre d'autorisations de travail aux 2^{èmes} trimestres 2017 et 2016



DÉFINITIONS

Les Entités Territoriales Homogènes (ETH)

- correspondent à des bassins d'emploi
 - sont des regroupements de communes qui ont des affinités et sont complémentaires (économiques, démographiques et socio-économiques)
 - correspondent à un niveau plus « fin » que le niveau provincial ou la dichotomie est/ouest.
- Source : SAEDE « Schéma d'aménagement et de développement économique ».

Détails des zones :

- Grand Nouméa = Dumbéa + Mont-Dore + Païta + Nouméa
- Sud Rural (province Sud hors Grand Nouméa) = Bourail + La Foa + Moindou + Farino + Sarraméa + Boulouparis + Thio + Yaté + Ile des Pins
- Plaines de l'Ouest = Voh + Koné + Pouembout + Poya
- Grand Nord = Kaala-Gomen + Koumac + Bélep + Poum + Ouégoa + Pouébo
- Sud Minier = Houaïlou + Canala + Kouaoua
- Côte Océanienne = Hienghène + Touho + Poindimié + Ponérihouen

Désaisonnalisation : correction des variations saisonnières (CVS)

Définition de l'INSEE : l'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Source : ODE (Offre et Demande d'Emploi) : logiciel de saisie commun aux trois services de placement provinciaux qui permet d'obtenir les indicateurs de la demande (exemple : DEFM) et l'offre d'emploi (ex : NOE) : La gestion et le placement des demandeurs d'emploi sont des compétences provinciales. L'IDC-NC est en charge de l'analyse et de la publication des statistiques du marché de l'emploi pour le compte de la Nouvelle-Calédonie. Toutes les statistiques sont communiquées sous réserve des saisies des services de placement et des traitements réalisés par l'opérateur en charge du calcul des indicateurs.

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie (IDC-NC)
1, rue de la Somme - Centre Ville - BP 497 - 98845 Nouméa Cedex
Tél : 28 10 82 - Fax : 27 20 79

Retrouvez toute notre actualité sur www.idcnc.nc et sur  IDC NC

Espace Observatoire de l'IDC-NC - Tél. : 28 42 98 - observatoire@idcnc.nc

Directeur de publication : Gabriel MUAVAKA

Rédactrice en chef : Line HADJIFRAN

Rédactrice : Gwenaëlle DEVEAUX

Mise en page : Service Communication

